
Le secteur du numérique en Tunisie

En 2016, le secteur du numérique en Tunisie représentait 7,5% du PIB, soit plus que le secteur du tourisme, ce qui en fait l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie tunisienne. Ainsi, la Tunisie ambitionne de devenir une référence régionale et internationale, notamment grâce au développement d'un tissu d'entreprises compétitives et innovatrices avec des compétences locales en ingénierie informatique fortement reconnues. La France est bien positionnée sur le marché tunisien grâce à une coopération bilatérale très dense et axée sur le développement de la co-localisation rendue possible grâce à la proximité géographique et linguistique entre les deux pays. En effet, des partenariats commerciaux ont pu se concrétiser au travers de l'Alliance Franco-Tunisienne pour le Numérique. En outre, la France s'est engagée dans des projets structurants, notamment dans le domaine de la e-santé via un financement FEXTE (Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences) et via le Club Santé animé par co-animé par Business France et Pierre Fabre. Enfin, des travaux sont en cours dans l'objectif d'une future communauté French Tech Tunisie.

Le secteur des TIC constitue un relais important pour la croissance tunisienne

Sur le plan économique, le secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ainsi que des télécommunications est un pilier de la reprise économique. Le secteur contribue à hauteur de **7,5% du PIB** avec **un taux de croissance annuel moyen de 11% entre 2009 et 2014**, et une croissance de **7,7% entre 2015 et 2016**. De plus, le secteur du numérique représente **20% des exportations dans le secteur des services et environ 3% des exportations totales du pays, soit 1 milliard de dinars tunisiens**. Ce montant est inchangé depuis 2011, ce qui montre donc une résilience du secteur face à la crise. De plus, le secteur est composé de **1 800 entreprises (dont 120 totalement exportatrices)** et emploie entre 95 000 et 100 000 emplois. Actuellement, le marché tunisien des télécoms se partage entre trois opérateurs téléphoniques : **Oredoo** (n°1 dans la téléphonie mobile); **Tunisie Télécom** (l'opérateur historique qui détient encore 40% des parts de marché, même si cette part recule chaque année) et **Orange Tunisie**. La filiale tunisienne du groupe français est classée à la 3^{ème} place avec 30% de parts de marché et enregistre une forte progression ces dernières années, en gagnant des parts de marché dans la téléphonie mobile face à Oredoo et Tunisie Telecom (3% de croissance des parts de marché pour Orange Tunisie en 2017).

Par ailleurs, en 2015, **la Tunisie figure parmi les pays d'Afrique les plus développés en matière de TIC** (5^{ème} rang selon l'indice NRI du Forum économique mondial – Network Readiness Index). Les raisons de cette réussite sont d'une part, la Tunisie a misé sur la **formation d'ingénieurs** dans les secteurs public et privé puisque près de **12 000 jeunes ingénieurs informatique sont diplômés chaque année**. Cet enseignement de qualité bénéficie ainsi aux entreprises qui se positionnent sur des segments d'activité de niche, avec des services de qualité équivalente à celle requise sur les marchés européens. D'autre part, le facteur compétitivité-prix de la main d'œuvre tunisienne formée selon les standards européens rend le site Tunisie attractif pour l'externalisation des processus, notamment pour les activités de services informatiques et de centres d'appels (219 centres de services partagés sont installés sur le sol tunisien). Enfin, notons que le **segment des télécommunications** (ligne fixe voix et data, sans fil voix et data) représente 66 % du secteur des services numériques en Tunisie et le segment du **matériel** (revente de serveurs, PC, tablettes et écrans) représente quant à lui 24 %.

La réalisation du plan sectoriel « Tunisie Numérique 2020 » doit permettre au pays de conquérir de nouveaux marchés

La Tunisie ambitionne de se positionner en **hub technologique régional**. Pour ce faire, les autorités tunisiennes ont élaboré plusieurs plans stratégiques nationaux, dont le plus récent est le **plan national « Tunisie Numérique 2020 » avec une enveloppe globale de 5,5 milliards de dinars pour la période 2014-2020** (1/3 public, 2/3 privé), visant à faire de la Tunisie une référence numérique internationale et à promouvoir les NTIC comme levier essentiel pour le développement socio-économique du pays. En outre, le plan ambitionne **la création de 95 000 emplois sur 5 ans et permettra d'augmenter les exportations de 1 milliard à 6 milliards de dinars en 2020**. Plus précisément, le plan est axé autour de trois volets prioritaires :

- (i) le développement de **l'infrastructure** de haut débit, estimé à 721 millions d'euros.
- (ii) le développement **d'e-services** pour un coût total de 270 millions d'euros avec un focus sur *l'e-government, l'e-santé et l'e-education*.
- (iii) **l'industrie du savoir et de l'innovation** soutenue par le programme **Smart Tunisia**, doté d'un fonds de 1,4 milliard de dinars pour la période 2014-20 et qui vise à terme la création de 50 000 emplois. Ce programme destiné à encourager l'implantation d'entreprises dans le secteur de l'externalisation (*offshoring*) et de la colocalisation (partenariat entre un privé tunisien et une entreprise étrangère).

Notons enfin que la mise en œuvre de la stratégie est assurée par le « Conseil stratégique de l'économie numérique », présidé par le Chef du Gouvernement et composé de sept ministres (finances, affaires sociales, enseignement, développement, industrie, emploi, commerce), six entrepreneurs et trois experts techniques.

La France est très présente dans ce secteur grâce à l'implantation de nombreuses entreprises et à travers une coopération bilatérale renforcée

Les entreprises françaises implantées se situent principalement dans le secteur de la téléphonie avec le groupe Orange, **3^{ème} opérateur en Tunisie**. **Le groupe Orange totalise 1 000 emplois en Tunisie et plus d'un milliard de dinars d'investissements depuis 2009 (licences comprises)**. Sa filiale bureau d'études **Sofrecom**, spécialisée dans le conseil et l'ingénierie télécom, emploie 500 ingénieurs en Tunisie. Par ailleurs, **le secteur du conseil en transformation digitale** a été massivement investi par les entreprises françaises telles que **Talan Tunisie**, filiale du groupe français de services informatiques qui emploie plus de 400 personnes en Tunisie et vise le recrutement de 1000 nouveaux salariés d'ici 2020. La société **Altran** qui a créé un joint-venture avec le tunisien Telnet emploie 200 personnes en Tunisie. Egalement, **Neoxam**, spécialisé dans l'édition de logiciels pour le secteur financier, emploie 150 personnes dans sa filiale tunisienne, située dans le technoparc d'El Ghazala (Tunis). La société française **Helpline** a plus de 500 salariés basés dans ses locaux à Tunis. Enfin, l'entreprise **Sopra Steria** a établi une filiale pour ses activités dans le secteur bancaire et des ressources humaines.

De plus, on note la présence **d'implantations industrielles** françaises telles que l'entreprise **Alcatel-Lucent** (depuis racheté par le finlandais Nokia) qui a signé en 2014 un accord de trois ans avec Tunisie Télécom pour déployer des services très haut débit. Egalement, l'entreprise **Sagemcom**, spécialisée dans la production de compteurs, décodeurs et box internet, emploie plus de 3000 personnes en Tunisie, la majorité sur son site industriel à Ben Arous (Tunis).

Enfin, le numérique est également un secteur porteur en matière de **partenariats industriels et commerciaux franco-tunisiens** comme en témoigne le partenariat signé en 2013 par le groupe tunisien **Poulina** et le groupe français **Intrinsec** pour l'exploitation d'un centre de données conçu par Schneider Electric. Plus récemment,

Teleperformance, groupe français leader dans le secteur des centres d'appels, a signé une convention de partenariat avec Smart Tunisia. Via cette convention, l'entreprise s'engage à poursuivre son développement dans le pays et à recruter 400 diplômés de l'enseignement supérieur d'ici 2019.

Dans le domaine de la coopération bilatérale, l'AFD est chef de file sur le volet **infrastructures et e-santé** du plan Tunisie Digitale 2020 qui se décline principalement en quatre composantes : (i) soutien à la conception des projets prioritaires d'e-santé (ii) développement d'une approche territoriale de l'e-santé, (iii) appui à la numérisation des services de la CNAM (réflexions sur un système équivalent à la Carte Vitale), et (iv) animation d'une dynamique de réflexion transversale e-santé sur ces sujets. L'agence publique **Expertise France** mobilise de l'expertise française et s'implique notamment sur les volets liés au Dossier Médical Informatisé (DMI), l'e-pharmacie, les pôles de santé numérique et le projet « Tunisie sans films » permettant l'archivage et la communication d'imagerie médicale.

De plus, Expertise France, est également cheffe de file aux côtés de l'Italie et de l'Espagne dans un **jumelage européen d'appui à l'Instance Nationale des Télécommunications**, démarré en janvier 2015 et qui s'est achevé en janvier 2017, visait à accompagner le renforcement de compétences de l'institution ainsi que le cadre juridique et réglementaire en vigueur. Expertise France, en partenariat avec le groupe La Poste, est également impliqué depuis 2016 sur un jumelage européen avec la **Poste tunisienne**, dans l'objectif d'appuyer sa modernisation et le renforcement de sa compétitivité.

Par ailleurs, l'**Alliance franco-tunisienne pour le numérique**, lancé le 5 juillet 2013 à l'occasion de la visite d'Etat de François Hollande visait à encourager la création de binômes (colocalisation) entre acteurs tunisiens et français du secteur du numérique (public ou privé) afin d'accroître leur compétitivité pour leur développement sur des marchés tiers, notamment en Afrique subsaharienne francophone et au Moyen-Orient. En outre, des travaux sont en cours dans l'objectif de constituer une future communauté French Tech Tunisie.

Le bureau **Business France** à Tunis a investi le secteur du numérique en 2017 à travers l'organisation de deux séminaires dédiés à la **Cybersécurité** et à l'**Internet des Objets et du Smart-grid**.

Enfin, notons que des engagements ont été pris dans le cadre de la **coopération décentralisée** entre la **région Ile-de-France** et le gouvernorat du grand Tunis ainsi qu'entre la **région Normandie** et le gouvernorat de Médenine. Ainsi, suite à sa venue en Tunisie courant 2017, la région Ile-de-France s'est engagée en faveur de l'entrepreneuriat via le pôle de compétitivité francilien Systematic, le réseau d'écoles Simplon (proposé aux jeunes décrocheurs des formations clés en main aux métiers du codage) et l'incubateur INCO, qui devraient tous trois mettre en place des programmes de coopération avec des partenaires tunisiens (dont le Technoparc Al-Gazala à Tunis). De même, la région Normandie souhaite soutenir des projets de développement d'applications numériques pour le secteur touristique dans le cadre de sa coopération avec le gouvernorat de Médenine.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.